Le Loudéacien

Le journal de la ville

Ville de Loudéac

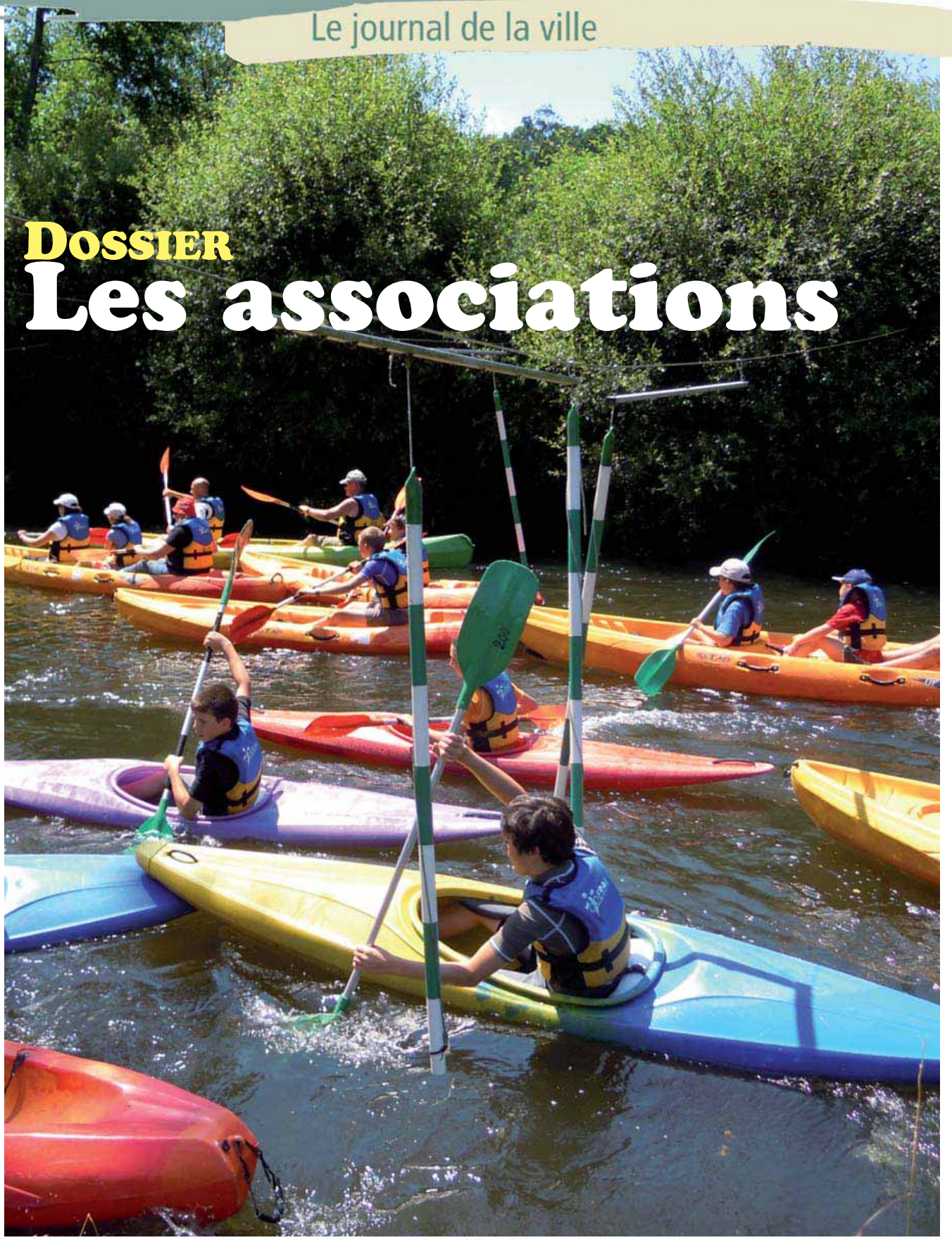

Dossier
Les associations

N°57 - Septembre 2011

PUB

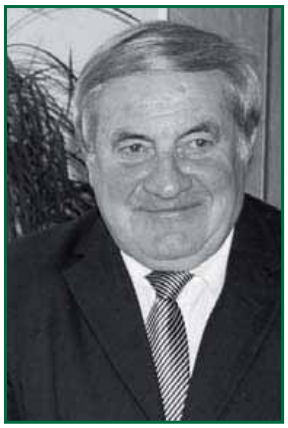

Edito

Chères Loudéaciennes,
Chers Loudéaciens,

Bonne rentrée !
Après des vacances bien méritées, l'heure de la rentrée a sonné pour nos écoliers ! Durant cette période des congés d'été, les services municipaux ont engagé différents travaux dans les écoles publiques maternelles et élémentaires, afin d'offrir à nos enfants les meilleures conditions de travail.

Rapprochement Loudéac – Pontivy : notre avenir est au sud !
Poursuivant notre politique de rapprochement avec nos voisins du Morbihan, nous avons saisi l'opportunité du débat sur la réforme intercommunale pour lancer le projet d'une vaste communauté d'agglomération Centre Bretagne (ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants).
Ce nouvel ensemble composé des communautés de communes « Cidéral » et « Pontivy Communauté » nous permettrait alors d'être plus forts face aux logiques de développement qui privilégient trop souvent la côte plutôt que l'intérieur des terres et ainsi d'obtenir des financements publics plus importants. Ce rapprochement historique permettrait aussi de conforter les atouts de notre centralité, notre industrie agroalimentaire et bien évidemment nos emplois.
La bataille de l'hôpital est de l'histoire ancienne. Avec mon collègue Maire de Pontivy - Jean-Pierre LE ROCH - nous sommes désormais sur la même longueur d'onde, pour franchir le pas et faire tomber les barrières historiques, administratives et politiques, qui tiennent aujourd'hui plus du réflexe que de la réalité.
Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour élargir notre horizon. A nous maintenant de faire en sorte de concilier nos intérêts collectifs pour assurer l'avenir du Centre Bretagne, tout en gardant notre identité costarmoricaine bien affirmée.

Hommage aux élus de Loudéac
A la rentrée, j'aurai le plaisir de dévoiler une plaque de marbre, dans le hall de l'Hôtel de ville, retranscrivant les noms des 27 Maires de Loudéac qui se sont succédé depuis 1789. Même si certains de ces Maires ont plus ou moins marqué l'Histoire de Loudéac, ils ont tous contribué, à leur manière, à la prospérité et au développement de Loudéac telle que nous la connaissons aujourd'hui. Ils ont assuré la continuité démocratique à la tête de notre Municipalité depuis plus de 200 ans, au rythme des élections municipales ou des heurts de l'Histoire. Le dévouement avec lequel ils ont servi les Loudéaciens méritait que nous leur rendions hommage, en inscrivant leurs noms en lettres d'or.

Vous souhaitant une excellente rentrée,

Gérard HUET
Maire de Loudéac
Conseiller Général

Sommaire

4 **INFORMATIONS**
Etat civil, brèves, mot de la minorité, rétro, économie, travaux, environnement,
10 **DOSSIER**
ASSOCIATIONS
Fiches pratiques
4 nouvelles associations
16 **DOSSIER**
LA RENTRÉE SCOLAIRE
18 **VIVRE A LOUDEAC**
La cueillette des champignons
19 **RENDEZ-VOUS**
Médiathèque
Festival Mini-mômes et Maxi-mômes
Cinéma
22 **AGENDA**
24 **EVENEMENT**

Photo couverture : Canoë Club du Lié

Hotel de ville, 20 rue Notre Dame, 22600 Loudéac- Tél. 02 96 66 85 00 - www.ville-loudeac.fr - accueil@ville-loudeac.fr
Directeur de la publication : Gérard Huet - Rédaction, photos, mise en page : Céline Garancher
Comité de lecture : B. Boulanger, M. Collet, E. Monnier, H. Gouteux, M. Besnard, M. Huet - Publicité : SOPEL Lamballe -
Dépôt légal : septembre 2011 - Impression : Imprimerie du Centre Bretagne, Loudéac - Tirage : 5 500 ex **sur papier recyclé**

Etat Civil

Naissances

09/06 – Lilou LE CLAIRE
10/06 – Dhélia PICOT
19/06 – Charlotte L'HOSPITALIER
20/06 – Manoé LE BRETON
28/06 – Nathan MASSON
29/06 – Amandine BOUTIN
27/06 – Eva BOISHARDY--LAJOINIE
28/06 – Ryan TROUVIN—LE POTIER
28/06 – Liwen LEPREVIER
01/07 – Ethan ROCHARD
08/07 – Kalvin BANASZKIEWICZ
08/07 – Emma BIGOTTE
11/07 – Emrick CHAMPALAUNE
28/07 – Noé PASCO

Mariages

18/06 – Khadija ALAMI MARROUNI et Cengiz CETIN
25/06 – Solène BESNARD et Nicolas BOULLE
25/06 – Agnès CADAU et Bertrand GICQUEL
25/06 – Angélique LECOLLINET et Pierre LE BORGNE
02/07 – Véronique RIVOLLAN et Philippe ROBION
09/07 – Linda FONTANO et Max MOELON
16/07 – Sophie ARGUEYROLLES et Patrick MERCIER
16/07 – Yannaïck BRILLAULT et Franck CARPENTIER
23/07 – Marie-Laure HOARAU et Guyto JOSEPH

Décès

16/06 – Léa BLOCHET née BAUBANT, 92 ans
17/06 – Jean LE POTIER, 88 ans
19/06 – Florian LE NAGARD, 79 ans
20/06 – Marie Thérèse MICHEL née CRESSANT, 74 ans
20/06 – Isabelle ROBERT, 98 ans
21/06 – Claude DELALANDE, 60 ans
30/06 – Lucien LALLICAN, 88 ans
30/06 – André COLLIN, 81 ans
01/07 – Marie-Yvonne ROBIN née BRIAND, 46 ans
02/07 – Henri MAUGAIN, 89 ans
02/07 – Victor MOISAN, 92 ans
06/07 – Ernest JAN, 89 ans
06/07 – Louis SANTIER, 85 ans
07/07 – Boumediène DIALLO, 38 ans
12/07 – Yolande LE LAY, 76 ans
13/03 – Louis DOLO, 77 ans
13/07 – Francine DONNIO née LE DELMAT, 80 ans
20/07 – Jeannine RIO née PICARD, 83 ans
20/07 – Paulette LEPINE née JOACHIMIAK, 81 ans
22/07 – Valentine HUBERT, 93 ans
22/07 – Denise COLLET née COLLIN, 78 ans
24/07 – Marcel COUEDEL, 75 ans
27/07 – Joël PRISE, 56 ans
27/07 – Guiseppe COSARO, 75 ans
29/07 – Robert KERGOËT, 89 ans
30/07 – Pauline SCHUTZ, née HUBERT, 85 ans

Brèves

Recensement de la population

Le recensement de toutes les personnes résidant à Loudéac se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012. Loudéac fait partie de la catégorie des villes dont le recensement se fait tous les 5 ans.
Dans ce cadre, la mairie recrute 25 agents recenseurs.
Profil requis :
- connaissance du territoire communal,
- ordonné, méthodique, sens de l'initiative,
- discrétion, neutralité et disponibilité,
- aptitudes relationnelles.

Mission du 11 janvier au 18 février 2012.
Envoyer lettre de motivation et CV avant le 1er novembre à M. le maire, service du Personnel,
20 rue Notre Dame, 22600 Loudéac
Contact : service du Personnel, 02 96 66 85 00.

Paiement dématérialisé des impôts

Pour faciliter le paiement des impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière), la Direction Générale des Finances Publiques met à disposition deux possibilités de paiement dématérialisé :
- **le paiement direct en ligne** sur le site www.impots.gouv.fr : à utiliser à chaque échéance de paiement qui laisse un délai de 5 jours supplémentaires après la date limite de paiement mentionnée sur l'avis d'imposition.
- **le prélèvement automatique à chaque échéance** : Le prélèvement de l'impôt est effectué automatiquement sur le compte, 10 jours après la date limite de paiement mentionnée sur l'avis d'imposition. L'utilisateur est informé à chaque prélèvement.

Pour une de ces 2 solutions, rendez-vous directement sur www.impots.gouv.fr espace "Particuliers", rubrique "Payez votre impôt" muni de votre avis d'imposition.

Une nocturne à la Maison des Jeunes

A partir de septembre, la Maison des Jeunes ouvrira 1 vendredi soir sur 2 jusqu'à 21h30. Les autres horaires restent inchangés, à savoir :
Période scolaire : fermé le lundi, ouvert les mardi, jeudi et vendredi : 16h-19h, le mercredi 10h-12h et 13h30-19h, le samedi 13h30-18h.
Période de vacances scolaires : du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h30-19h.
Contact : Maison des Jeunes, Laure Ivanov, 02 96 66 18 08.

Accueil des nouveaux loudéaciens

Chaque année, la ville de Loudéac accueille les nouveaux arrivants lors du Forum des Associations. Cette année, il aura lieu le samedi 10 septembre à l'hippodrome. Nouveaux Loudéaciens, faites-vous connaître au service Vie Associative - Evénements de la mairie. Un kit de bienvenue vous sera remis lors de l'inauguration de ce forum, à 12h.
Contact : service VAE, 02 96 66 85 00.

Brèves

Rentrez votre poubelle !

Suite à différents actes d'incivilités commis au mois de juillet en centre-ville et visant plus particulièrement les poubelles laissées sur le trottoir, la Mairie rappelle aux particuliers, entreprises et associations, que les containers doivent être sortis seulement la veille du passage du camion de ramassage des ordures ménagères et rentrés le jour même.
En dehors des lundis (tous) et jeudis (restaurants, immeubles, commerces, industriels), les propriétaires de poubelles non rentrées sont donc susceptibles d'être verbalisés par les agents de la Police Municipale (montant de l'amende : 38 €).

Devenir marin

Le Bureau Marine des Forces Armées de Saint-Brieuc, tient une permanence mensuelle à la Maison de l'emploi, le 2e mercredi du mois de 9h30 à 11h30.
Il informe sur les formations dispensées, les compétences requises pour accéder aux différentes filières, mais aussi sur les critères d'âge et de scolarité qui sont parfois méconnus du jeune public.
Contact : Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées - Bureau Marine : 02 96 78 10 84. www.etremarin.fr.

Ma retraite mode d'emploi

La loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites est entrée en vigueur le 1er juillet dernier. Les questions que vous vous posez sur votre retraite sont nombreuses : à quel âge vais-je partir en retraite ? comment calculer ma durée de cotisation ? C'est pour répondre à toutes ces questions qu'a été conçu le guide : «Ma retraite mode d'emploi». Il peut être consulté et/ou commandé sur le site : www.retraites.gouv.fr.

Inscription sur les listes électorales

2012 est une année d'élections. Aussi, les citoyens de la commune ont jusqu'au 31 décembre 2011 pour que leur demande d'inscription ou de modification suite à un changement d'adresse soit prise en compte. Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître en mairie au service Etat-civil munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Contact : service Etat-civil, 02 96 66 85 00.

Autre solution : faites-le de chez vous :
La ville de Loudéac a souscrit à un téléservice permettant à tout citoyen de transmettre de façon dématérialisée au service Etat-civil, une demande d'inscription sur les listes électorales et les pièces justificatives associées. Ce téléservice facilite tant le travail de la mairie avec notamment la diminution des files d'attente aux guichets en fin d'année, que les démarches des usagers. Il est également accessible pour le **Recensement Citoyen Obligatoire (RCO)**, démarche obligatoire à l'âge de 16 ans.
www.mon.service-public.fr, *Mes démarches en ligne*

Mot de la minorité

Les vacances sont terminées pour un grand nombre d'entre nous et le temps est venu de préparer la rentrée.
Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous et plus particulièrement aux élèves qui vont devoir travailler avec des moyens encore réduits par l'Etat. Nul doute qu'à Loudéac nous serons aussi concernés.
En effet, le gouvernement annonçant la suppression de 16 000 postes d'enseignants dans les écoles, les collèges et les lycées dont 900 dans le grand ouest, mettra en péril les élèves.
Les classes probablement surchargées risqueront d'aggraver la situation déjà délicate des élèves en difficulté.
Face à ces nouvelles mesures, la minorité espère que le ministre de l'éducation prenne conscience des réalités pour permette à chacun de bénéficier d'une éducation scolaire digne de ce nom !
Excellente rentrée à tous

Bon vent Ousmane !

Natif du Burkina Faso, informaticien, Loudéacien depuis de nombreuses années, notre ami Ousmane a quitté Loudéac pour de nouvelles fonctions dans son pays d'origine.
Conseiller municipal socialiste, élu en 2008, homme de convictions, totalement intégré dans la vie loudéacienne, il incarne le respect, la tolérance, la solidarité et se bat pour un monde plus juste et plus démocratique.
Exigent, calme, dynamique, sensible et disponible, il a su partager ses compétences, ses connaissances au sein de la minorité mais aussi lors des commissions municipales et des conseils municipaux dans l'intérêt des Loudéaciennes et Loudéaciens.
Durant ces années de mandat, nous avons apprécié son sens d'analyse et aussi son humour toujours présents lors de nos réunions de travail.
Très impliqué dans la vie associative, joueur de football apprécié de tous, il aura marqué les esprits « mais aussi des buts ».
Nous lui souhaitons ainsi qu'à sa famille une très belle réussite familiale et professionnelle et nous lui dédions cet article.

Vendredi 17 juin

Repas galettes et crêpes pour les résidants de Brocéliande à l'occasion de la fête de la musique.

Jeudi 23 juin

Il n'y a pas d'âge pour défiler à la résidence Brocéliande. 12 résidants ont joué le rôle de mannequin et présenté des vêtements.

Lundi 27 juin

Départ en retraite d'Annie Thoonsen, enseignante pendant 20 ans et directrice depuis 2001 de l'école élémentaire Jules Verne, et une carrière de 31 ans dans l'Education nationale. Ici entre M. le maire et M. Bariller, inspecteur académique lors d'une réception à l'Hôtel de ville.

Jeudi 8 juillet

Membre du Vélo club loudéacien, Audrey Cordon, jeune cycliste championne de France, a été honorée. Gérard Huet, maire, lui a remis la Médaille de la Ville.

Les Marchés d'été...

et les Mercredis d'Loudia

Vendredi 17 juin

Remise de la Médaille de la Ville à Gérard Brisseau lors de son départ en retraite. Il était responsable de la station des haras de Loudéac depuis 1984.

Samedi 18 juin

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940.

Extrait du discours de M. le maire : « *Je tiens à saluer la présence de trois lycéens récemment mis à l'honneur pour leur travail sur la résistance, en revisitant ces pages sombres de notre Histoire. Le lycée privé St Joseph s'est une nouvelle foi distingué en remportant cette année le concours de la Résistance et de la déportation organisé par l'ONAC au niveau départemental et le premier prix des devoirs collectifs audio. Leur court métrage : « Les larmes du ciel » a en effet ravi le jury, ce qui leur permet désormais de concourir au niveau national. Je remercie et félicite Jacob Hart, Martial Carrée et Julien Chevalier pour leur investissement et leur travail de qualité qui fait la réputation de leur lycée et de la Ville de Loudéac. Bravo !* »

Jeudi 23 juin

Le lieutenant Alain Joly, aux côtés de M. le maire lors de son départ ; il a été promu au grade de Capitaine à Port-Louis. Le Lieutenant Alain Charvy, arrivant du Cher, lui succédera au poste de commandement de la communauté de brigades Loudéac-Uzel, composée de 19 militaires.

Jeudi 14 juillet

Les festivités du 14 juillet ont battu des records de fréquentation et ont été vivement appréciées à l'hippodrome.

Travaux

Chemin piétonnier rue Arthur Enaud

Un sentier sablé a été réalisé par le Centre Technique Municipal (services Espaces Verts et Voirie), allant du Passage à Niveau PN 48 jusqu'au rond-point du boulevard des Peupliers. Une bande enherbée sépare désormais la voie et le chemin réservé aux piétons.

Rue Saint-Cado

Les travaux de la rue Saint-Cado se poursuivent. Après l'effacement des réseaux, c'est au tour de la chaussée et des trottoirs d'être réaménagés. La création de ronds-points et le rétrécissement partiel de la chaussée vont permettre de réduire la vitesse sur cette grande ligne droite. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Leclerc TP et vont s'étaler de septembre à janvier.

Bretelle RN 164

Le revêtement de la bretelle du Chaffaud (sens Saint-Caradec / Loudéac) a été réalisé courant juillet. L'ouverture de la voie est prévue début septembre.

Une boîte aux lettres drive à Loudéac

Lundi 4 juillet, Françoise Salathé, directrice de la Plate-forme de Distribution Courrier de Loudéac et Gérard Huet, maire, ont inauguré la première boîte aux lettres drive de la commune.
Cet équipement novateur est en fait la version postale d'un drive-in. En effet, la particularité de cette nouvelle boîte aux lettres est d'être à double face, la rendant accessible aux véhicules, aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. L'accès dédié aux clients en véhicule est délimité au sol par un marquage d'emplacement réservé.

Située sur le parking du bureau de poste de Loudéac, 3 avenue des combattants, cette boîte aux lettres de dernière génération vient compléter le dispositif de dépôt du courrier sur la ville. **Elle est relevée à 16h30 du lundi au vendredi et à 12h le samedi.**
Une autre boîte aux lettres, ordinaire, sera prochainement installée rue des Ajoncs d'Or.

L'implantation de ces nouvelles boîtes aux lettres s'inscrit directement dans les engagements pris par le groupe La Poste pour rendre ses services plus accessibles aux clients entreprises et particuliers. Ainsi, avec 12 boîtes aux lettres réparties sur la commune, 95% des habitants du centre-ville disposent d'une boîte jaune dans un rayon de 500 mètres environ.

Economie

Imprimerie du Centre Bretagne

Pour la réalisation de tous vos imprimés, de la conception à la finition. Au service des professionnels, des associations et des particuliers. 47 rue Notre Dame. 02 96 26 34 71.
imprimerieducentrebretagne@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

Christophe Moy

Après 15 années d'expérience, Christophe Moy a décidé de créer son entreprise de menuiserie. Parquet, terrasse en bois, escalier, aménagement de combles, fabrique et pose de cuisine font partie de son répertoire.
06 86 97 78 42.

Un outil pour réconcilier la pertinence de l'affichage publicitaire et la préservation visuelle du cadre de vie.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

La commune de Loudéac appliquait précédemment la taxe sur les emplacements publicitaires fixes. Depuis le 1er janvier 2009, la TLPE se substitue automatiquement aux anciennes taxes.

1

2

3

La TLPE prend ses sources dans le code de l'Environnement respectant les principes fondamentaux du Grenelle I et II.

La TLPE, qu'est-ce que c'est ?

C'est une taxe qui en remplace trois autres : celle sur les affiches, celle sur les véhicules publicitaires et celle sur les emplacements publicitaires fixes. Mais la TLPE va plus loin. Désormais, les publicités et les supports fixes ne sont plus les seuls à être concernés. Sont visés : les dispositifs publicitaires *(Photo 1)*, les enseignes *(Photo 2)*, les préenseignes *(Photo 3)*.

Son objectif ?

L'objet de cette taxe est d'améliorer le cadre de vie en maîtrisant et en régulant la publicité extérieure.

Un recensement exhaustif

La commune a missionné la société GO Pub afin de réaliser le recensement exhaustif et non contestable des dispositifs taxables. A la différence d'autres villes, la commune de Loudéac souhaite privilégier une phase de concertation auprès des redevables avant l'envoi des factures.

En 3 étapes

1 - L'inventaire exhaustif de l'ensemble des surfaces publicitaires taxables par un géomètre-expert va permettre à la collectivité de communiquer, par courrier, à chaque assujetti, la surface des dispositifs qu'il détient et le montant prévisionnel dû.
2 - La ville accordera un délai pour réduire les surfaces publicitaires (dispositifs obsolètes, vieillissants, ayant peu d'impact commercial…) et, par conséquent, alléger le montant dû.
3 - Ce n'est qu'au terme de ce délai de carence que la ville adressera l'ordre de paiement pour les surfaces effectivement déclarées.

Exonérations

- les enseignes, si la somme de leurs superficies est égale au plus à 7 m² (exonération de droit)
- les enseignes, autres que celles scellées au sol, si la somme de leurs superficies est égale au plus à 12 m² (exonération souhaitée par la municipalité).

Cette taxe sera recouvrée annuellement par la ville à partir de 2012 ; toute modification, suppression ou installation d'enseignes, préenseignes ou dispositifs publicitaires devra être déclarée préalablement en mairie.

Contact : services Foncier et Urbanisme, 02 96 66 85 00.

Périmètre du Service Public de l'Equarrissage (SPE)

Informations pour les détenteurs d'animaux de compagnie

Depuis le 1er octobre 2005, le changement de périmètre du Service Public de l'Equarrissage, induit par le décret n° 2005-1220 du 28 septembre 2005, implique pour les particuliers propriétaires d'animaux de compagnie (hors éleveurs) de nouvelles modalités, à savoir le paiement d'une prestation à l'équarrisseur. Le montant est transmis par le centre de collecte.

De ce fait, pour demander l'enlèvement d'un cadavre d'animal de compagnie, il faut appeler le numéro de permanence téléphonique suivant entre 10h et 12h du lundi au vendredi inclus : **02 96 73 97 59.**
Les enlèvements sur la commune sont réalisés par le site de Plouvara de la SIFDDA, Société Industrielle Française de Destruction des Déchets Agricoles.
Chèque libellé à l'ordre de SIFDDA, zone industrielle des Isles, 22170 Plouvara, à remettre lors du passage du camion. *Pour tous renseignements pratiques et tarifaires, envoyez un email à veronique.danion@sifdda.fr.*

Rappel des 2 types de cadavres d'animaux

Les cadavres dits d'intérêt général :
Les animaux retrouvés morts sur la voie publique sans détenteur identifié.
Cette prestation est prise en charge par l'Etat (France Agrimer).

Les cadavres des animaux de compagnie dont les propriétaires sont connus (hors élevages) :
Le détenteur appelle le centre d'équarrissage (voir procédure expliquée ci-dessus).
Cette prestation est à la charge du détenteur. Le règlement se fera à l'enlèvement.

La personne propriétaire d'un animal de compagnie, soucieuse de son bien-être tout au long de son existence, doit également s'en occuper au moment de sa mort.

A ce jour, la ville de Loudéac dispose d'un bac près de la déchetterie de la Rabine. Il est uniquement destiné à recevoir les animaux morts trouvés sur la voie publique dans le cadre du Service Public d'Equarrissage. Ce bac "cadavres intérêt général" est strictement réservé aux services techniques municipaux.

Economie

Mahé industrie

est spécialisée dans le décapage, le traitement et le revêtement des métaux. L'entreprise réalise la rénovation et l'étanchéité des toitures traditionnelles ainsi que l'encapsulage sur les toitures en amiante. Créée en 2007 à La Motte, l'entreprise de Matthieu Mahé a ouvert une antenne à Loudéac afin de poursuivre son développement. Cap Cidéral rue Pierre Simon Laplace. 02 96 66 44 82 ou 06 98 81 06 20. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

APA

L'entreprise, s'appuyant sur 30 ans d'expérience, est spécialisée dans la lutte contre les parasites (dératisation, désinsectisation), dans la désinfection et le lavage animal et végétal. Elle répond aux besoins des agriculteurs, des entreprises agro-alimentaires, des collectivités (écoles, maisons de retraite, cliniques et hôpitaux, mairies...), hôtels-restaurants, commerces et particuliers.
Cap Cidéral, rue Pierre Simon Laplace. BP 344
02 96 66 44 83. apa-plouvorn@wanadoo.fr. www.a-p-a.fr
Lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-18h.

Concours des maisons fleuries

Coulisses et palmarès 2011

Chaque année depuis plus de 20 ans, le concours des maisons fleuries récompense ceux et celles qui ont la main verte et la passion du jardin.

JURY 2011

Monique COLLET, adjointe à l'environnement et au tourisme, ville de Loudéac
Joëlle JEGARD, conseillère municipale, ville de Loudéac
Elvire MONNIER, conseillère municipale, ville de Loudéac
Gérard LE TILLY, premier adjoint, commune de Trévé
Marie-Noëlle CREHAN, représentant la commune de La Motte
Claude BLOCHET, représentant la commune d'Hémonstoir
Véronique BUHAN, employée municipale au service Espaces Verts
Xavier LE BLANC, responsable du service Vie Associative - Evénements

« Je mets la moyenne, de toute façon. Car les gens ont le mérite de s'inscrire... c'est une forme de récompense. » Un membre du jury

Critères de notation :
Harmonie d'ensemble, équilibre des végétaux et des couleurs, choix des végétaux, entretien, originalité, orientations écologiques...

PALMARES 2011

1ère catégorie – maison avec jardin visible de la rue (- de 1 000 m²)
1 - M. Mme Ange CONNAN (25 rue du Pérée) *Photo n°1*

2e catégorie – Parc et grand jardin privé visible de la rue ou ouvert au public
1 - M. Mme Jean-Claude LAUNAY (Bodin) *Photo n°2*

3e catégorie – façade seule visible de la rue (balcon, terrasse, mur, fenêtre...)
1 - M. Loïc OLLITRAULT (2 rue Guynemer) *Photo n°3*

4e catégorie – Hôtels, restaurants, commerces
1- Pressing blanchisserie "Le raton laveur" (21 ter rue de Pontivy) *Photo n°4*

5e catégorie – Hopitaux, foyers et autres établissements de services publics
1- SATRA (Résidence de la voie verte, rue Beaumanoir) *Photo n°5*

10e catégorie – Logements collectifs
HLM Parterres 1 - Mme Claudine PORTIER (HLM Les Blinfaux Bât G 33) *Photo n°6*
HLM balcons 1 - M. Albert LE PIOUFFLE (31 rue de Cadélac) *Photo n°7*

Au total, 25 loudéaciens ont choisi d'ouvrir leur jardin et de participer à ce concours.
La municipalité les remercie pour leur engagement qui contribue à embellir la ville.

Visites de courtoisie

Les participants ayant reçu le 1er prix dans leur catégorie 3 années consécutives sont déclarés hors-concours. Malgré tout, le jury leur rend toujours une visite de courtoisie : ils restent des acteurs indéniables du fleurissement et de l'embellissement de la ville de Loudéac.

Tous les participants reçoivent un lot. La remise des prix est prévue le **lundi 3 octobre à 18h30**, salle Malivel. Un film, tourné par Gilbert Le Moulec, animera cette soirée.

La vie associative

Fiches pratiques... à Loudéac

Qu'est-ce qu'une association ?

Depuis la loi de 1901, une association établit une convention, un contrat de droit privé entre plusieurs adhérents. L'association doit avoir un but non lucratif et elle ne permet pas l'enrichissement personnel de ses membres : si des bénéfices sont réalisés, ils ne peuvent être partagés. L'association est un groupement permanent : les membres peuvent changer, mais l'association poursuit son fonctionnement. Il y a une grande liberté dans l'objet associatif, sauf lorsqu'il y a atteinte à l'ordre public et aux bonnes moeurs.

Un projet de création d'une association ?

Le service Vie Associative - Evénements à la mairie de Loudéac se tient à votre disposition pour vous accompagner lors des démarches de création d'une association et pour assurer la transmission à la préfecture.

Comment déclarer une association ?

Une association peut être déclarée ou non.
- Ne pas l'être, ne permet aucune capacité juridique.
- L'être permet certains avantages : attenter une action en justice, obtenir des subventions...

Quelles sont les obligations d'une association ?

Lors de sa création, une association a certaines obligations :
- rédiger ses statuts,
- être au minimum 2 personnes,
- avoir un siège social (une adresse),
- tenir un registre où elle doit reporter les changements de personnes chargées de l'administration ou de la direction, les nouveaux établissements fondés, les changements d'adresse du siège social, les acquisitions de l'association, les dates de récépissés délivrés par la préfecture lors du dépôt des déclarations modifiant ses statuts.

Comment dissoudre une association ?

La dissolution volontaire : cette décision est prise par l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire de l'association. Pour ce faire, il faut transmettre à la préfecture :
- une déclaration sur papier libre datée et signée en original par plusieurs membres du bureau,
- la copie du procès-verbal de l'assemblée ayant voté la dissolution,
- facultatif : le formulaire destiné à la publication au Journal Officiel.

NB : le dernier président de l'association, même si celle-ci n'a plus d'activités depuis de nombreuses années, reste toujours le responsable de l'association, tant que celle-ci n'est pas dissoute réglementairement.

Comment louer une salle municipale à Loudéac ?

Contacter le service VAE pour s'assurer de la disponibilité de la salle et faire une réservation. De capacités variables, équipées de tables et de chaises ainsi que de matériel de sonorisation, ces salles font l'objet d'une réglementation spécifique. Voici la liste des salles disponibles à la location : La Providence, le foyer municipal, les salles Malivel, le Relais de Saint-Guillaume.

Service VAE, mairie de Loudéac
20 rue Notre Dame,
22600 Loudéac
02 96 66 85 00 -
vae@ville-loudeac.fr

Salles Malivel

La gratuité des salles ?

Les associations loudéaciennes bénéficient de la gratuité des salles pour leurs réunions (réunion de bureau, conseil d'administration, assemblée générale), sans limitation, mais pas pour leurs manifestations (loto, bal, galette des rois, matinée dansante, concours...).
Seules certaines **manifestations à caractère exceptionnel** peuvent bénéficier de la gratuité. Une demande par écrit doit, dans ce cas, être adressée en mairie.

Rappel : il existe à Loudéac, trois types de locaux pour les associations :
- les salles municipales mise à disposition régulièrement pour les réunions, ateliers, cours...
Ex : salle de la Providence pour le cours d'art foral, cours de breton...
- les locaux permanents partagés
Ex : la salle polyvalente de l'Espace Yann Sohier
- les locaux permanents à titre exclusif
Ex : la salle, 19 rue de Pontivy (ex-halte-garderie) attribuée au Secours Catholique

Espace Yann Sohier

Comment annoncer un événement ?

La ville de Loudéac met à votre disposition, sur son site internet (www.ville-loudeac.fr) un agenda permettant d'annoncer votre ou vos manifestations. Pour y figurer, il vous suffit d'en informer le service VAE, par téléphone ou par mail.

Cet agenda est également repris dans le journal municipal, *Le Loudéacien*. Pour que votre événement, ouvert au public, y paraisse, il doit être connu avant la date de bouclage du journal, soit un mois avant sa parution. Rappel : 6 parutions par an (1ère semaine des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre).

Quelle est la réglementation pour l'occupation du domaine public ?

L'organisation d'une manifestation ou d'une fête sur le domaine public (rues, places...) nécessite une autorisation de la mairie de Loudéac. Il faut la demander au moins 2 mois avant la manifestation.

Secrétariat général de la mairie
20 rue Notre Dame - 22600 Loudéac
02 96 66 85 00 - accueil@ville-loudeac.fr

Les Mercredis d'Loudia en partenariat avec 3 restaurants du centre-ville.

Comment bénéficier de subventions municipales ?

Les subventions permettent un soutien financier à des activités d'intérêt général. Les associations peuvent déposer des dossiers de demande de subventions auprès du service VAE de la mairie de Loudéac au cours du 4e trimestre de l'année, à l'exception des associations sportives qui doivent le faire avant la fin août.

Il faut savoir que toute demande n'est pas obligatoirement acceptée et peut ne pas être reconduite d'une année sur l'autre.

Service VAE, mairie de Loudéac
20 rue Notre Dame, 22600 Loudéac
02 96 66 85 00 - vae@ville-loudeac.fr

Comment être présent au forum des associations ?

Rappel : Forum 2011
Samedi 10 septembre
10h-18h
à l'hippodrome

Le forum des associations est un moment fort à Loudéac. Ce rendez-vous annuel est une vitrine où se pressent en une journée des centaines de visiteurs.

Pour être présent, il faut :
- être déclaré à la préfecture,
- avoir une vie statutaire régulière,
- exercer une activité sur la commune de Loudéac.

Courant juin, le service VAE sollicite les associations ayant participé l'année précédente ainsi que les nouvelles associations.

Comment être répertorié dans le Guide des associations ?

Courant juin, les documents pour la mise à jour sont adressés en même temps que l'inscription au forum. Les associations non dissoutes, et n'ayant plus d'activités, ne sont pas répertoriées dans ce guide.

Comment bénéficier de l'affichage électronique ?

La ville de Loudéac possède deux panneaux électroniques, l'un situé près du foyer municipal, rue de Moncontour, l'autre près de La Poste, avenue des Combattants. Ces panneaux disposent de 8 lignes de 20 caractères et sont plus particulièrement destinés à la promotion :
- des équipements, manifestations et activités municipales

Ex : programme du cinéma

- des campagnes de communication à caractère civique, social ou humanitaire Ex : collecte de plasma
- des campagnes de communication de structures intercommunales ou organismes bénéficiant d'un partenariat avec la ville de Loudéac
Ex : Tour de Bretagne Cycliste.

Seules les manifestations organisées à Loudéac peuvent être présentées sur les panneaux électroniques.
Via ces panneaux, la ville de Loudéac peut communiquer des informations associatives. Ne seront communiqués que :
- les manifestations d'envergure régionale ou nationale
Ex : course cycliste régionale...
- les messages à caractère civique, social ou humanitaire Ex : Téléthon, don du sang...
- Les portes ouvertes des établissements scolaires loudéaciens.

Les associations intéressées peuvent télécharger le formulaire-type en ligne sur le site internet de la ville (www.ville-loudeac.fr) et le transmettre au service communication ou par simple demande par mail,
Service communication, mairie de Loudéac
20 rue Notre Dame, 22600 Loudéac
02 96 66 85 00 - c.garancher@ville-loudeac.fr

Le réseau d'affichage municipal 120x176 ?

La ville de Loudéac est équipée d'un réseau de 31 mobiliers urbains d'affichage format 120x176 cm. Chaque mobilier se compose :
- d'une face publicitaire, gérée par une société privée, réservée aux annonceurs privés,
- d'une face municipale, appartenant à la ville, destinée à l'information municipale.
Parmi celles-ci, 13 faces sont réservées à l'affichage d'un plan du centre-ville réactualisé tous les 3 ans.

Utilisation de la face municipale :

Cette face est plus particulièrement destinée à la promotion :
- des équipements, manifestations ou activités municipales
Ex : les expositions à la médiathèque
- des campagnes de communication nationales à caractère civique, social ou humanitaire
Ex : ligue contre le cancer...
- des campagnes de communication de structures intercommunales ou organismes bénéficiant d'un partenariat avec la ville de Loudéac.
Ex : week end sports nature organisé par la Cidéral.

La ville accorde son réseau d'affichage aux associations loudéaciennes durant une semaine. Les demandes de réservation doivent être adressées par écrit ou par mail au service communication de la ville de Loudéac, 6 mois avant la date de la manifestation.
Les 20 affiches au format 120x176 cm doivent être livrées à la mairie le lundi précédent l'affichage (semaine d'affichage du mercredi au mardi). Il n'est pas possible de récupérer les affiches.

L'affichage sauvage ?

Malgré la réglementation en vigueur, la ville déplore chaque année une prolifération des dispositifs d'affichage sauvage, notamment sur le domaine communal.
Cet affichage sauvage est strictement interdit. Il porte non seulement atteinte au paysage, mais génère chaque année, des dépenses importantes de nettoyage pour la collectivité. En outre, certains mobiliers urbains sont fortement dégradés.

Toute promotion d'une manifestation par le biais d'affiches, de banderoles, de petits panneaux (ex : panneau annonçant les portes ouvertes des établissements scolaires), sur le domaine public doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la mairie au moins 15 jours à l'avance.

Pour ces préenseignes temporaires, un cadre légal fixant les dimensions, leur implantation et leur nombre (4 maximum) doit être respecté. De plus, pour la protection de l'environnement et de la signalisation routière, il est interdit d'apposer des affiches aux abords des rues du centre-ville et des monuments, sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les ronds-points et sur les arbres.
Les contrevenants seront verbalisés.
Police municipale, mairie de Loudéac
20 rue Notre Dame, 22600 Loudéac
02 96 66 85 09 - police@ville-loudeac.fr

L'affichage libre ?

La ville de Loudéac dispose de 9 emplacements d'affichage libre. Ils permettent l'affichage d'expression individuelle, collective et commerciale. La pose, par collage, est du ressort des titulaires de l'affiche. Voici la liste des emplacements :
Rond-point des Promenades,
rue du Docteur Plesse,
rue Surcouf, rue Théodore Botrel, rue Chateaubriand,
rue Paul Langevin, rond-point Notre Dame,
rue de Moncontour, rue Ernest Renan.

Présentation de 4 nouvelles associations loudéaciennes

Nouvelles activités à Loudéac

Billard anglais

Loudéac Breizh Pool
Créée en septembre 2010
Président : Mickaël Jouéo
Objectif : jouer au billard, notamment à un niveau régional.

Au lancement de l'association, nous étions 6 joueurs formant une équipe. Nous avons évolué toute l'année en championnat régional 2 et avons terminé 1er de notre groupe : aucune défaite. Nous accédons ainsi au championnat régional 1 qui nous ouvrira les portes du national si nous terminons à une des deux premières places. En cette rentrée 2011, 6 autres adhérents complètent le groupe. Nous formons ainsi 2 équipes. Les entraînements ont lieu tous les mercredis et jeudis soirs à partir de 20h. Nous disposons de 2 billards dans un bar, situé boulevard Victor Etienne.
Un projet ? L'association souhaite organiser à Loudéac un open-billard : un concours pouvant réunir sur un week-end près de 400 joueurs et plus de 1 000 personnes (en comptant les sponsors et les accompagnateurs). Cet événement accueillerait le champion de France, le vice-champion du monde et l'équipe française féminine championne du monde. A suivre...
Contact : le président, 02 96 28 12 17

Arts plastiques, céramique et couture

Modul'arts
Créée en octobre 2010
Présidente : Anne-Hélène Rault
Objectif : promouvoir la pratique des arts plastiques, de la céramique et de la couture

C'est avant tout pour partager sa passion qu'Anne-Hélène Rault a créé cette association. Elle est soutenue par deux amies, qui elles aussi, ont pris des responsabilités : Julie Michard (trésorière) et Christine Péran (secrétaire). Elle compte 15 adhérents, les cours ont débuté en avril 2011. La ville de Loudéac met à disposition une salle, au 19 rue de Pontivy (étage). Particularité : pour les cours d'arts plastiques et de céramique : tout le matériel est fourni. Pour la couture, il faut venir équipé de sa machine et d'une petite trousse de couture. Pour ces trois activités, l'objectif est de mettre en œuvre un projet personnel ou bien de se laisser guider par les thèmes proposés par les animatrices.
Cours : arts plastiques (par Nathalie Lulbin, professeur diplômée) :
enfants (dès 6 ans) : mardi 17h-18h30, adultes : mardi 20h-22h, ados-adultes : samedi 10h-12h.
céramique (par Léah Green, professeur) : enfants : mercredi 14h30-16h, adultes : jeudi 20h-22h.
couture (par Christine Jumele, couturière tapissière) : mercredi 18h30-20h30 (tous les 15 jours).
A noter, le 1er cours (2h) est offert : découverte de la machine à coudre.
Contact : la présidente, 06 60 09 41 73

Festival de musique

Affiche non définitive

Loudéac'tion
Créée en janvier 2010
Président : Florian Bernard
Objectif : créer un festival de musique à Loudéac.

Tout est parti de Facebook : quelques jeunes de Loudéac ont lancé en décembre 2009 un appel du style : *seriez-vous intéressés par un festival de musique à Loudéac ?* A ce jour, 920 personnes ont adhéré. Suite à cet appel, 4 jeunes loudéaciens se sont regroupés en association : Florian Bernard, Laurent Bouvon, Justine Bongré et Pierre Gicquel, et se sont mis au travail : recherches de contacts professionnels et de partenaires. Résultat : le projet avance, une date est fixée. **Fest'in Breizh** aura lieu le **samedi 29 octobre** à partir de 19h30 au foyer municipal. Cette soirée bénéficie du soutien de la ville de Loudéac en terme de logistique et de communication.
Au programme : The faign (rock), Wankas (rock), Bob et Flanaghan (chanson française), Yaniss Odua (reggae), Dj Moule Orchestra (électro).
Entrée : 10 €. *Faites passer l'info...*
Le + : les organisateurs font appel aux locaux. Les deux premiers groupes sont issus du Moulin à Sons.
Contact : le groupe Facebook festival "Fest'in breizh".

Quad

Loudiaquad
Créée en janvier 2011
Président : Frédéric Foulfoin
Objectif : Se structurer pour organiser des sorties en quad, véhicule non couvert motorisé tout terrain, monoplace ou biplace à trois ou quatre roues.

Passionné depuis 3 ans par la pratique du quad, Frédéric Foulfoin, jeune agriculteur Trévéen, organise régulièrement des sorties/randonnées le dimanche matin. Une association naît de cette passion et compte aujourd'hui 15 adhérents. Les sorties dominicales sont maintenues : ***ne pas faire trop de route, être dans la nature. Se regrouper en association nous permet d'organiser des rencontres le samedi avec les associations similaires costarmoricaines ou des départements voisins. En juin dernier, une équipe de Plédran nous a rejoints, et nous leur avons proposé une randonnée de 80 km sur le canton de Loudéac.***
Loudiaquad organise également des journées débroussaillage, entretien de bois et chemins privés (avec autorisation des propriétaires). ***Dernièrement, munis de nos débroussailleuses et tronçonneuses, nous avons permis l'accès à un chemin non entretenu depuis plus de 15 ans.*** Les utilisateurs de quad véhiculent parfois une mauvaise image, celle d'être facteurs d'érosion et de dégradation des sols. ***En proposant ces opérations ponctuelles (souvent le samedi), on montre qu'à l'inverse de défoncer les voies, nous sommes soucieux de la nature.*** Cet entretien favorise l'amélioration des chemins pour tous les utilisateurs : randonneurs pédestres, équestres ou encore vététistes. Dans ce cadre, les «loudiaquadeurs» font appel aux bénévoles désireux de les rejoindre pour ces journées entretien de la nature, ou aux propriétaires de chemins et bois ayant besoin d'aide pour un grand nettoyage.
Contact : Frédéric Foulfoin, 06 74 88 24 36

Ecoles publiques

De nouvelles têtes

Côté direction

Ecole élémentaire Jules Verne

Benoît Prigent (en photo aux côtés de Julien David, adjoint aux affaires scolaires), remplace Annie Thoonsen, qui a fait valoir ses droits à la retraite *(voir aussi p. 6)*. Directeur de l'école de Pommeret, il enseignait en classe de CM2. Il prend la direction de l'école élémentaire et enseignera en classe de CM1.

Ecole maternelle Jacques Prévert.

Anne-Sophie Rault remplace Karine Mesnil, directrice depuis 2004. Elle arrive de Plérin où elle avait la direction de l'école du Sépulcre et la classe de CE2-CM1-CM2. Elle prend la direction de l'école maternelle et enseignera en classe de Petite Section.

Ecole élémentaire du Centre

Ludovic Siou, enseignant depuis 2004 dans cette école, remplace Véronique Ouédraogo, directrice depuis 2005, partie exercer les mêmes fonctions au Burkina Faso. Il conserve la classe des CM2. Sa décharge de direction prévue le mardi sera assurée par Sabrina Deroubaix.

Côté ATSEM

- Arrivée de Solen Blouin, de la halte-garderie, pour le remplacement de Thérèse Michel en tant qu'ATSEM à la maternelle Jules Verne, Thérèse ayant fait valoir ses droits à la retraite.

- Arrivée de Annie Le Guennec en remplacement d'Annie Visdeloup, ATSEM à la maternelle du Centre, partie à la retraite le 31 juillet.

PERISCOLAIRE

Garderie de 7h30 à 8h50 et de 16h45 à 18h30

Nouveauté aux groupes scolaires du Centre et de Jules Verne en raison de la nouvelle réglementation imposant un encadrant titulaire du BAFD ou BAFA + dans chaque garderie.

A compter du lundi 5 septembre : **un seul lieu de garderie** :

- Les enfants scolarisés en maternelle à l'école du Centre seront désormais accueillis avec les enfants de l'élémentaire au **Centre de Loisirs.**
- Les enfants scolarisés en maternelle à l'école Jules Verne seront accueillis **à l'école élémentaire Jules Verne.**

Le trajet aller-retour sera encadré par des agents communaux.

A noter : pas de changement pour les élèves scolarisés dans les écoles Jacques Prévert.

Nouveaux tarifs

Restauration scolaire :
prix du repas passant de 2,72 € à 2,80 €.

Accueil périscolaire :
prix du matin, de 7h30 à 8h50 :
passant de 0,84 € à 0,86 €.
prix du soir avec goûter, de 16h45 à 18h30 :
passant de 1,40 € à 1,43 €.

Augmentation du **quotient familial** en dessous duquel les familles loudéaciennes peuvent bénéficier du tarif réduit : + 2 % soit passage de 443 € actuellement à 452 € à compter de septembre 2011.

Attention : une vigilance va être observée contre les mauvais payeurs.

Cap Sports programme saison 2011-2012 :

L'opération Cap Sports s'adresse aux élèves des classes de CE1 et CE2. L'année scolaire est divisée en 4 cycles avec des activités différentes. Cela permet à l'enfant de toucher à plusieurs sports tout au long de l'année.

Cycle 1 : du 19 septembre au 19 novembre : BMX, basket ball, karaté et tir à l'arc.
Cycle 2 : du 22 novembre au 21 janvier : natation, équitation, volley-ball et tennis.
Cycle 3 : du 24 janvier au 25 mars : handball, badminton et basket ball. *(4e activité non communiquée)*
Cycle 4 : du 28 mars au 10 juin : canoë, athlétisme, pétanque et VTT.

Cotisation annuelle : 55 €.

Inscriptions : samedi 10 septembre de 10h à 18h au forum des associations (stand OMS), hall de l'hippodrome.

Plus d'infos sur les lieux et horaires des activités : www.ville-loudeac.fr.

TRAVAUX d'été

Chaque été, les agents techniques municipaux effectuent des travaux et de l'entretien dans les écoles. Cette année, les aménagements liés à l'accessibilité ont débuté afin de répondre aux normes obligatoires avant 2015.

Peintures

Le réfectoire de l'école élémentaire Jacques Prévert a été repeint par les agents municipaux. Des couleurs vives égaieront le repas des enfants.

Ecole élémentaire Prévert

L'unité de lavage de la cuisine de l'élémentaire Jacques Prévert a été remplacée : tables entrée et sortie du lave-vaisselle, lave-vaisselle, armoire 2 portes coulissantes et installation (6 000 €, entreprise Tec Hotel).

Fenêtres école élémentaire du Centre

Poursuite de la réfection des ouvertures de l'école élémentaire du Centre. Cette année, ce sont 15 fenêtres côté cour qui ont été remplacées par l'entreprise Atlantique Ouvertures.

Ecole maternelle Jules Verne

La construction d'un préau est prévue d'ici la fin d'année.

Lire et faire lire : La lecture pour tous

«Lire et faire lire» est un programme éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle, coordonné sur le département par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et la Ligue de l'enseignement. Le dispositif favorise la rencontre de personnes de plus de 50 ans et des enfants des écoles autour de la lecture plaisir. L'association recherche des bénévoles pour l'école Sainte-Anne de Loudéac.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'UDAF au 02 96 33 40 76.

La cueillette des champignons en forêt de Loudéac

La chasse aux trésors

Parmi les multiples merveilles que recèle la forêt de Loudéac, il est un gisement naturel sans cesse renouvelé, de saison en saison : les champignons !

Parmi les espèces que l'on rencontre fréquemment dans la forêt de Loudéac, **l'amanite tue-mouche**, nommée reine des champignons, dissimule sous son incomparable beauté un suc vénéneux très toxique appelé muscarine, s'attaquant aux nerfs. Il est fortement recommandé de ne pas la toucher.

Les champignons comestibles de la forêt, dont les espèces peuvent être consommées sans risque d'erreurs, sont **les cèpes et les bolets**, qui surgissent dès le mois de juillet. Il n'est pas rare d'en trouver avec Jean-Louis Joyeux, lors des balades d'été. On les trouve sous les feuillus, tels que les chênes, hêtres et châtaigniers. Ils sont souvent le long de la route de la forêt, dissimulés près des fougères. Reconnaissables à leur silhouette typique, ils possèdent en outre de la mousse sous leur chapeau brun, allant en général du beige soutenu au marron chocolat. Attention toutefois au cousin désagréable qui se nomme **le bolet amer** : non toxique, il peut gâcher le plat par son amertume soutenue. Il se reconnait à son chapeau gris. Les cèpes et les bolets sont délicieux en fricassée, agrémentés d'ail et persil.

Le sparassis crépu préfère les sols acides et les pieds de souche des conifères, sapins et pins. Il ressemble à une « cervelle de vache », nom qu'on lui donne parfois. Coupé en morceaux et revenu dans l'huile d'olive, il fera une soupe d'une très grande finesse, avec un goût légèrement poivré. On peut le rencontrer en allant vers les Mares d'Abas.

Le pied de mouton, reconnaissable à ses aiguilles sous son chapeau, de couleur uniforme beige clair à beige foncé préfère les sous-bois dans le fond des vallées, sous les feuillus. Savoureux, sa chair reste très ferme à la cuisson, agréable aussi en fricassée.

Les chanterelles, reconnaissables à leur forme gracieuse, cousines des girolles, sont brunes et vivent en troupeau (terme exact) sur des terrains acides, sous les conifères. Petites, de trois à quatre centimètres de hauteur, il en faut un certain nombre pour faire une bonne poêlée. Ce champignon ferme en bouche accompagnera parfaitement les viandes rouges et le gibier. Il restera également ferme dans les pâtés.

A savoir : dans tous les cas, il est nécessaire de couper le pied du champignon avec un couteau à un demi-centimètre du sol, car si la racine ou mycélium était arraché, ce champignon ne repoussera plus l'année suivante. Le panier est préférable au sac en plastique. Enfin, en cas de doute, mieux vaut laisser le champignon que l'on ne connait pas bien sur pied, plutôt que de contaminer le contenu d'un panier sain. Les champignons qui ne sont pas comestibles pour nous, ne sont pas à détruire ou piétiner : ils ont leur utilité car ils sont les repas des animaux de la forêt.

Bonne quête, et bon appétit !

Article réalisé avec l'aide d'Evelyne de Cellès

La rentrée culturelle de la Médiathèque municipale

Les Mots à la Bouche

De septembre à décembre, gourmandes et gourmands trouveront leur bonheur à la Médiathèque. Mots et mets, verres et vers, livres aux lèvres... la table de fête sera dressée : il y en aura pour tous les goûts.

INFOS

À NE PAS MANQUER :

« Avis aux p'tits lecteurs ! »
Cette année, la cuisine s'invite au cœur des livres pour des rencontres sucrées - salées ! Un mercredi par mois, de 10h à 11h30, pour lire, partager, créer, découvrir… Sur inscription.

Club lecture ados
Pour un moment d'échanges et de découvertes autour de la lecture, le club lecture ados le samedi de 11h à 12h, toutes les 6 semaines.

Abonnement gratuit pour l'emprunt des livres aux moins de 18 ans.

Les bébés lecteurs : une séance supplémentaire
À partir de septembre, ouverture d'une séance un jeudi par mois de 10h30 à 11h.

Nouveauté accès Wifi

OCTOBRE

EXPOSITION du 4 au 29 octobre

Les Mots de la gourmandise

Exposition de la bibliothèque des Côtes d'Armor.

Une redécouverte et une mise en scène des subtilités de la langue française au travers des expressions culinaires.

EXPOSITION du 4 au 22 octobre

dès 3 ans

Gourmandises

Exposition de « La boîte maisonclétante »

Les mets et les mots se mélangent. Ecouter contes et comptines en soulevant des couvercles de marmites, découvrir le musée imaginaire des ustensiles célèbres ou encore faire sa cuisine avec les expressions de la langue française, ce parcours gourmand invite petits et grands à savourer les plaisirs des mets et des mots.

APRÈS-MIDI GOURMAND

gratuit

Mercredi 19 octobre à 14h

enfants de 7 à 10 ans

Au menu : découverte du goût, jeux autour des expressions culinaires, histoires gourmandes… Sur inscription.

Animation proposée dans le cadre de la Semaine du goût

Lancement du Prix Ados de la ville de Loudéac et de la Cidéral

A partir du 18 octobre, vous avez jusqu'au mois de mai pour lire la sélection et choisir votre roman préféré !

Pour les jeunes de troisième et seconde de Loudéac et de la Cidéral.

VOS RENDEZ-VOUS

Les Bébés lecteurs
de 9h30 à 10h30
13 sept. et 11 octobre
de 10h30 à 11h
15 sept. et 13 octobre

Raconte-moi une histoire
à 11h Dès 3 ans
17 sept. et 15 octobre

Les p'tits lecteurs
de 10h à 11h30
21 sept. et 19 octobre

Paroles de lecteurs
de 18h30 à 19h30
16 sept. et 14 octobre

Rendez-vous images et sons
de 18h30 à 19h30
20 sept. et 18 octobre

Club lecture ados (11 ans et +)
15 octobre à 11h

Contact : Médiathèque, 02 96 28 16 13.

Pour petits et grands — *21e édition*

Festival Mini-Mômes & Maxi-Mômes

Théâtre, danse - Vendredi 14 octobre - 20h30

Compagnie PaQ' la Lune " Ouasmok ? "

D'après le texte de Sylvain Levey, *Ouasmok ?* (*comment tu t'appelles ?* en arabe) est un dialogue entre deux enfants qui vont vivre en un court temps une histoire d'amour condensée, de la rencontre à la séparation. Tous ces chamboulements que les adultes éprouvent, Pierre et Léa les expérimentent avec l'innocence et l'insolence de leur âge…

Palais des Congrès et de la Culture - 50 minutes - Tout-public, à partir de 6 ans.

Théâtre de mains et d'objets - Lundi 24 octobre - 14h30 et 16h30 - Compagnie Fiat Lux " Don Cristo Loco "

Don Cristo, aventurier mercenaire, gauche et obstiné, débarque confiant sur une nouvelle terre, en conquérant. Mais il va vite s'apercevoir que s'approprier cet endroit pour en extirper toutes ses richesses ne sera pas chose facile !

Palais des Congrès et de la Culture - 50 minutes - Tout-public, à partir de 6 ans.
Réservation conseillée au 02 96 28 11 26.

Théâtre - Mardi 25 octobre - 14h30 et 16h30

Compagnie Gazibul " Le jardin arc-en-ciel "

Au départ, un jardin comme en friche, avec quelques objets laissés là comme abandonnés... Puis surgissent les couleurs vives des fleurs et légumes répondant à celles de l'arc-en-ciel lumineux apparu sur les draps qui sèchent au fond du jardin.

Salle des Fêtes de Plémet - 40 minutes - De 3 à 7 ans, enfants accompagnés.
Réservation conseillée au 02 96 28 11 26.

Danse, théâtre - Mercredi 26 octobre - 11h, 16h et 17h30

Compagnie Robin & Juteau " Du gris et puis… "

Deux petites bonnes femmes grises, semblables et complices, cueillent des gouttes de pluie et se taquinent dans un univers gris et mouillé. L'arrivée du soleil et de la couleur va tout changer, le vent balaie la nuit, la pluie les emporte vers la mer...

Palais des Congrès et de la Culture - 30 minutes - De 1 à 5 ans, enfants accompagnés.
Réservation obligatoire au 02 96 28 11 26.

Marionnettes, théâtre, musique - Jeudi 27 octobre - 14h30 et 16h30

Compagnie La P'tite Semelle " La dragonne de la rue Voïtichka "

A Prague, il y avait une rue qui s'appelait la rue Voïtichka. Dans cette rue, il y avait un bureau des objets perdus et trouvés, où travaillait un petit employé modeste qui s'appelait Monsieur Trottina. Sa rencontre avec une coquine petite dragonne bouleversera ses habitudes et sa vie.

Salle Athéna de La Motte - 50 minutes - Tout-public, à partir de 5 ans.
Réservation conseillée au 02 96 28 11 26.

Chanson - Vendredi 28 octobre - 15h

Gérard Delahaye " 1000 chansons "

Pour son nouveau spectacle, Gérard Delahaye a fait le choix de quitter le domaine de l'histoire racontée pour se concentrer sur ce mode d'expression qu'est la chanson, mélange de sons, de sens, univers qui tourne rond ou qui cahote, concentré de vie, d'émotions et d'histoires.

Palais des Congrès et de la Culture - 1h - Tout-public, à partir de 4 ans.

Contact Office Municipal Culturel, 02 96 28 11 26, www.omc-loudeac.com. **Tarif** entrée de chaque spectacle : 6 €

La rentrée culturelle du cinéma municipal

Diversité pour s'enrichir

La saison culturelle commence fort au cinéma Quai des Images...
Nouveauté : soyez informé de toutes les animations par la Newsletter. Pour cela, inscrivez-vous sur le site www.cinemaquaidesimages.org.

Forum des associations Sam. 10 sept.

Vente d'affiches de cinéma, présentation des films réalisés pendant l'année 2010/2011 par les participants aux cours de cinéma dispensés par l'Uffej Bretagne d'octobre 2010 à juin 2011.
De 10h à 18h, à l'hippodrome. Entrée libre.

Rentrée culturelle Sam. 17 sept. 16h30

Bilan des entrées 2011, présentation des animations culturelles à venir, puis projection d'un film à 17h30.
Entrée libre. Projection surprise suivie d'un verre de l'amitié.

Les RDV du court Jeudi 6 octobre 20h30

5 courts métrages proposés par votre salle de cinéma et l'association Côte Ouest, organisatrice du Festival Européen du Film Court de Brest. **Découvrir de jeunes auteurs et révéler celles et ceux qui feront le cinéma de demain est la mission principale de l'association Côte Ouest.** **Projection suivie d'un échange avec 2 réalisateurs.**

Regards sur le cinéma Allemand du 12 au 23 octobre

Le partenariat avec le collège des Livaudières propose une dizaine de films représentatifs du cinéma allemand d'hier et d'aujourd'hui. En ouverture de la Quinzaine du cinéma Allemand, un Ciné Concert autour du film ***Métropolis*** de Fritz Lang, le samedi 15 octobre à 20h30.
Autre événement de la quinzaine : ***Michael*** de Markus Schleinzer en avant-première, sélection officielle Semaine de la Critique Cannes 2011.

Festival L'œil vagabond du 24 oct. au 2 novembre

Mercredi 26 octobre : atelier sonore (de 6 à 12 ans)
suivi du film ***Mari Iyagi***, un manga japonais (dès 6 ans).
Mardi 1er novembre : diffusion du film ***Le Mystère Picasso*** de Henri-Georges Clouzot (dès 10 ans). Présentation du film et échanges après la projection avec les animateurs de l'Uffej Bretagne.
Mercredi 9 novembre : atelier autour du film ***Dessine-toi*** et diffusion du film de Gilles Porte, un film où des enfants du monde entier s'appliquent à faire leur autoportrait. Dès 6 ans.

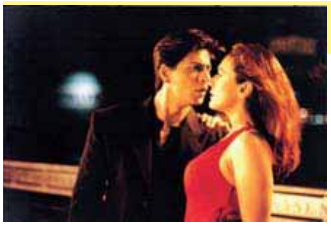

Cinéma indien à partir du 24 octobre

Samedi 29 octobre à 18h projection d'un film bollywoodien : ***New York Massala*** de Nikhil Advani, une comédie musicale indienne se déroulant à New York.
A l'entracte, les membres de l'association Tillana proposeront une **dégustation** de beignets indiens et de desserts avec boissons thé indien et lassi, le tout **accompagné de chants et musique traditionnels indiens**.

Acteurs handicapés Mardi 25 octobre 20h30

Soirée en partenariat avec l'ESAT Ateliers du Marais de Loudéac. Projection de deux films avec des handicapés acteurs : ***Ya Basta !*** de Gustave Kervern suivi de ***Le Huitième jour*** de Jaco van Dormael. Projections suivies d'un échange avec la salle.

Agenda

Septembre

Vendredi 9 20h30	Présentation de la saison culturelle au Palais des Congrès et de la Culture. Gratuit. Ouvert à tous.
Samedi 10 10h	Forum des associations à l'hippodrome.
Samedi 10 12h	Accueil des nouveaux loudéaciens à l'hippodrome, par M. le maire.
Samedi 10	Tournoi des Tisserands organisé par le LOSC au stade de St-Bugan.
Vendredi 16 20h	Loto organisé par l'école de foot du LOSC au foyer municipal.
Dimanche 18	Braderie organisée par Loudéac Commerces en centre-ville.
Lundi 19 et mardi 20	Collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang au foyer municipal.
Mercredi 21 14h	Concours de boules inter-clubs organisé par le club de l'amitié Loudéacien à l'Espace Yann Sohier.
Jeudi 22 18h30	Conseil municipal à l'Hôtel de ville
Samedi 24 21h	Bal organisé par l'association Alcool Assistance au foyer municipal.
Lundi 26 14h30	Conférence de l'UTL au Palais des Congrès et de la Culture : *Pour une vision dynamique des seniors*.
Du mardi 27 au vendredi 30	Bourse aux vêtements organisée par l'association Familles rurales au foyer municipal.
Vendredi 30 18h	Assemblée générale de l'association Les Randonneurs Loudéaciens, salle Malivel.
Vendredi 30 18h	Visite guidée du Palais des Congrès et de la Culture. Gratuit sur réservation.
Vendredi 30 19h	Assemblée générale de l'association Athlétisme Loudéac, salle Malivel.

Palais des Congrès et de la Culture
Danse - Vendredi 23 septembre - 21h

gratuit

Cie Hervé Koubi
A l'heure du thé

Afin de construire son nouveau spectacle (que vous découvrirez dans sa totalité lors de la saison 2012-2013), le Palais des Congrès et de la Culture accueille l'équipe artistique du 11 au 24 septembre en résidence de création. Pour clore son séjour à Loudéac, la Compagnie Hervé Koubi vous invite à une soirée festive.
Au programme, la projection d'un film vidéo réalisé par Pierre Magnol réunissant l'ensemble des danseurs et la présentation de trois courtes pièces.
Pourquoi « A l'heure du thé » ? Parce qu'au cours de cette soirée, un thé à la menthe vous sera servi, comme une invitation au voyage, au partage et à l'échange sur la future création accueillie en résidence.
Palais des Congrès et de la Culture - 1h30 - Gratuit, ouvert à tous - Réservation conseillée au 02 96 28 11 26 (nombre de places limité).

Octobre

Dimanche 2 14h	Loto organisé par le LOSC au foyer municipal.
Lundi 3 14h30	Conférence de l'UTL au foyer municipal : *Le vin : comment l'apprécier et le mettre en valeur*.
Lundi 3 18h30	Remise des prix du concours des maisons fleuries, salle Malivel. *Voir p.10*
Mardi 4 20h30	Conférence sur la parentalité organisée par Familles rurales, salle Malivel.
Vendredi 7	1er salon de la création d'entreprise à la Maison de l'Emploi.
Vendredi 7 18h	Assemblée générale du club Coeur et Santé, salle Malivel.
Vendredi 7 19h	Loto organisé par le Football Club Saint-Bugan au foyer municipal.
Samedi 8 21h	Bal country organisé par l'Amicale laïque section Rugby au foyer municipal.
Lundi 10 10h-15h30	Collecte de plasma par l'Etablissement Français du Sang, salle Malivel.
Lundi 10 14h30	Assemblée générale de l'UTL au foyer municipal.
Vendredi 14	Journée mondiale du *Refus de la misère*, au foyer municipal.
Vendredi 14 18h	Assemblée générale du Club nautique, salle Malivel.
Dimanche 16 12h	Repas du Club de l'amitié au foyer municipal.
Samedi 15 20h	Loto organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne au foyer municipal.
Lundi 17 14h30	Conférence de l'UTL au foyer municipal : *La Fontaine-Brassens : fables et chansons satiriques et rebelles.*
Samedi 22 19h	Repas organisé par l'Amicale cyclotouriste au foyer municipal.
Dimanche 23	Salon des animaux de compagnie organisé par HF Evénements à l'hippodrome.

Palais des Congrès et de la Culture
Musique - Samedi 1er octobre - 21h

Trio Ewen Delahaye Favennec

Patrick Ewen, Gérard Delahaye, Melaine Favennec : au fil des années, le public les a baptisés affectueusement le trio E.D.F. Cette rentrée 2011 verra la sortie de leur 3e album. C'est donc un moment de fête et d'émotion, riche en nouveautés, que nous feront vivre les trois amis.
Palais des Congrès et de la Culture - 1h30 - Tarifs de 6 à 12 €.

REPAS DU CCAS
Samedi 8 octobre à 12h
au Palais des Congrès et de la Culture

Repas organisé par la ville de Loudéac, via son CCAS, en faveur des Loudéaciennes et Loudéaciens âgés de 72 ans et plus. Pour eux l'occasion de se rencontrer ou de se retrouver lors d'une journée conviviale et animée. Les personnes qui ne peuvent se déplacer ne seront pas oubliées. Au moment de Noël, elles recevront un colis si toutefois elles en font la demande.

PUB

Danse
Vendredi 23 septembre
21 h
Compagnie Hervé Koubi
A l'heure du thé
www.cie-koubi.com

Musique
Samedi 1er octobre
21 h
Trio Ewen Delahaye Favennec
www.myspace.com/ewendelahayefavennec

Jeune public
Festival Mini-Mômes & Maxi-Mômes

Théâtre, danse
Vendredi 14 octobre
20 h 30
Compagnie PaQ' la Lune
Ouasmok ?
www.paqlalune.fr

Théâtre de mains et d'objets
Lundi 24 octobre
14 h 30 / 16 h 30
Compagnie Fiat Lux
Don Cristo Loco
www.ciefiatlux.com

Théâtre
Mardi 25 octobre
14 h 30 / 16 h 30
Compagnie Gazibul
Le jardin arc-en-ciel
www.gazibul.com
Salle des Fêtes de Plémet

Danse, théâtre
Mercredi 26 octobre
11 h / 16 h / 17 h 30
Compagnie Robin & Juteau
Du gris et puis…
http://cierobinjuteau.c.la

Marionnette, théâtre, musique
Jeudi 27 octobre
14 h 30 / 16 h 30
Compagnie La P'tite Semelle
La dragonne de la rue Voïtichka
www.thom-semelle.com
Salle Athéna de La Motte

Chanson
Vendredi 28 octobre
15 h
Gérard Delahaye
1000 chansons
www.gerard delahaye.com

Chanson
Vendredi 4 novembre
21 h
L
www.myspace.com/lmusique

Humour
Samedi 19 novembre
21 h
Mustapha El Atrassi
sur scène
www.mustapha elatrassi.com

Théâtre
Mardi 29 novembre
20 h 30
Théâtre des turbulences
J'ai trop trimé
paroles de femmes
www.theatre-des-turbulences.com

Théâtre
Samedi 3 décembre
20 h 45
Théâtre du phare
Oh boy !
www.theatreduphare.fr

Cirque
Vendredi 16 décembre
20 h 45
Les étoiles du cirque de Russie
www.np-spectacles.com

Humour
Vendredi 13 janvier
19 h 15
Michèle Bernier
Et pas une ride !
www.michelebernier.com
Déplacement en car à la salle Hermione de Saint-Brieuc
Soirée réservée aux abonnés

Théâtre
Vendredi 20 janvier
21 h
François Bourcier
Lettres de délation
www.ze-prod.fr

Danse
Samedi 28 janvier
21 h
Compagnie Myriam Naisy L'hélice
Ainsi-Danse
www.myspace.com/myriamnaisy

Humour
Vendredi 10 février
21 h
Christophe Alévêque
est super rebelle !…
Enfin ce qu'il en reste.
www.aleveque.com

Nouveau cirque
Dimanche 4 mars
17 h
Compagnie Décalée
Living !
www.compagnie decalee.fr

Théâtre, chanson, lecture
Vendredi 23 mars
21 h
Théâtre du Totem
Pas besoin d'ennemis, j'ai ma famille !
theatredutotem.free.fr
Moulin à Sons

Danse
Vendredi 30 mars
18 h 40
Tanztheater Wuppertal Pina Bausch
Kontakthof
www.pina-bausch.de
Déplacement en car au Grand Théâtre de Lorient
Soirée réservée aux abonnés

Danse, théâtre
Samedi 28 avril
21 h
Groupe Tango Sumo
I:)CITY
www.tangosumo.com

Livres, animations
Du 9 au 13 mai
Printemps des livres
Airs de familles
Dimanche 13 mai
Salon du livre

Musique
Mercredi 16 mai
(veille de jour férié)
21 h
Le grand orchestre Armorigène
www.michelaumont.fr
Première partie :
Musique Collectif !
par le Moulin à Sons

Humour
Vendredi 1er juin
21 h
Albert Meslay
L'albertmondialiste
www.tacet.fr

Musique
Vendredi 22 juin
Fête de la musique
Centre-ville

Théâtre, danse, musique, conte
De septembre à juin
Spectacles scolaires
11 spectacles
26 séances

Vend. 30 septembre 18 h
Samedi 21 janvier 10 h 30
Vendredi 13 avril 18 h
Visites guidées
du Palais des Congrès et de la Culture

atelier franck chambrun 02 96 33 65 98

PALAIS DES CONGRES et de la culture
VILLE DE LOUDEAC

Office Municipal Culturel
Palais des Congrès et de la Culture
Espace culturel Yves Ropers
Tél. 02 96 28 11 26 • omc.loudeac@orange.fr
www.omc-loudeac.com
www.facebook.com/omc.loudeac

Licences d'entrepreneur de spectacles 2-1003172 et 3-1003173

Saison culturelle
Loudéac
2011 2012